

Actualités d'UNIDROIT

➤ *Aspects institutionnels* ◀

Lituanie : 61^{ème} Etat membre d'UNIDROIT

- La République de Lituanie a adhéré au Statut d'UNIDROIT à compter du 1^{er} janvier 2007, devenant ainsi le 61^{ème} Etat membre d'UNIDROIT.

60^{ème} Session de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT (Rome, 1^{er} décembre 2006)

- S.E. M. Gabriel Valdés Subercaseaux, Ambassadeur du Chili en Italie, a été élu Président de l'Assemblée Générale pour 2006/2007.

➤ *Mise en oeuvre du Programme de travail 2006-2008* ◀

GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS D'EQUIPEMENT MOBILES

- I. – COLLOQUE SUR "LA CONVENTION DU CAP ET SON PROTOCOLE FERROVIAIRE : UNE NOUVELLE FORCE MOTRICE POUR L'INVESTISSEMENT FERROVIAIRE EN AFRIQUE" – Colloque UNIDROIT/Africarail organisé par UNIDROIT sous les auspices d'Africarail, le Gouvernement de Togo et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg – Lomé (Togo), 17 novembre 2006. Voir le Rapport de synthèse reproduit dans ce numéro de la *Revue*, 825.
- II. – ADOPTION DU PROTOCOLE DE LUXEMBOURG PORTANT SUR LES QUESTIONS SPECIFIQUES AU MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE A LA CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS D'EQUIPEMENT MOBILES (Luxembourg, 23 février 2007)

Quarante-deux Etats d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Europe, et du Moyen-Orient ont participé à la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un Protocole ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles qui s'est tenue à Luxembourg, du 12 au 23 février 2007. Sous la présidence de M. Jean Mischo (Luxembourg), la Conférence a adopté le 23 février, et a ouvert à la signature, le Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles. Ce Protocole est dorénavant ouvert à la signature de tous les Etats au siège d'UNIDROIT – qui a été désigné comme Dépositaire du Protocole – jusqu'à son entrée en vigueur. Vingt-neuf Etats ont signé l'Acte final et quatre Etats ont signé le Protocole (Gabon, Italie, Luxembourg et Suisse).

PRINCIPES D'UNIDROIT RELATIFS AUX CONTRATS DU COMMERCE INTERNATIONAL (2004)

I. – COLLOQUES

Les 9-10 octobre 2006 s'est tenu au siège d'UNIDROIT à la Villa Aldobrandini, un séminaire pour un petit groupe de juristes russes qui a notamment porté sur les Principes d'UNIDROIT. Des présentations ont été faites par les Professeurs M.J. Bonell (UNIDROIT) et G. Crespi Reghizzi (Université de Pavie).

I. – VERSIONS LINGUISTIQUES

Après la parution de la version intégrale des Principes d'UNIDROIT 2004 en français, anglais, italien, chinois, coréen, vietnamien, le livre des *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international* est paru en roumain (traduction de Mme Marilena ENE et Mme Laura OPREA ; Editura Minerva, Bucarest 2006, ISBN (10) 973-21-0762-6 (13) 978-973-21-0762), ainsi qu'en russe (traduction du Professeur A. Komarov, Moscou, CTATYT, 2006, ISBN 5-8354-0354-2).

Des traductions en arabe, japonais, persan, portugais, slovaque, thaï et turc sont en préparation. La publication de la version espagnole (avec la traduction d'une équipe d'universitaires d'Espagne, du Mexique, du Pérou et du Venezuela, sous la direction de Alejandro Garro et en collaboration avec Hernany Vetyia) est en cours.

LES REGLES HARMONISEES DE DROIT MATERIEL RELATIVES AUX TITRES INTERMEDIÉS

La troisième session du Comité d'experts gouvernementaux s'est tenue à Rome du 6 au 15 novembre 2006. Le texte du projet d'instrument tel que modifié est contenu dans le document UNIDROIT 2006 – Etude LXXVIII – Doc. 57. Une quatrième session du Comité d'experts gouvernementaux est prévue du 21 au 25 mai 2007 à Rome. La procédure de négociation se terminera par la convocation d'une Conférence diplomatique et par la signature d'une convention internationale relative au cadre juridique des titres intermédiés.

PREPARATION D'UNE LOI TYPE SUR LE LEASING

Pour une brève présentation générale des travaux de préparation par UNIDROIT d'une loi type sur le leasing, et en particulier des rencontres et événements tenus en 2006 qui ont fourni l'occasion de la présentation de ces travaux, voir dans cette *Revue*, 838 : Rafael CASTILLO-TRIANA, "Emerging markets embrace UNIDROIT advance work towards a Model Law on Leasing. Sub-Saharan Africa, Latin America and the Gulf Cooperation Council countries welcome the guidelines for a Leasing Regulation".

➤ Mise en œuvre des instruments d'UNIDROIT ◀

***Convention d'UNIDROIT de 1988 sur le crédit-bail international, et
Convention d'UNIDROIT de 1988 sur l'affacturage international***

L'Ukraine a adhéré aux deux Conventions le 5 décembre 2006, avec entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2007. Désormais (au 1^{er} mars 2007), la Convention d'UNIDROIT sur le crédit-bail international compte 10 Etats contractants, et la Convention d'UNIDROIT sur l'affacturage international, compte 7 Etats contractants.

Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés

La Nouvelle-Zélande a adhéré à la Convention le 16 novembre 2006 avec entrée en vigueur le 1^{er} mai 2007. La Convention compte désormais (au 1^{er} mars 2007) 28 Etats contractants.

Convention de 2001 relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, et Protocole de 2001 portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques

Depuis la dernière ratification rapportée dans cette section de la publication, on signalera les nouveaux dépôts d'instruments suivants, qui concernent tant la Convention que le Protocole, et portent désormais (au 1 mars 2007) les ratifications/adhésions au nombre de 15.

- 30 avril 2006 : l'Angola a déposé ses instruments d'adhésion, avec entrée en vigueur le 1 août 2006 ;
- 25 juillet 2006 : l'Afghanistan a déposé ses instruments d'adhésion, avec entrée en vigueur le 1 novembre 2006 ;
- 13 octobre 2006 : le Kenya a déposé ses instruments de ratification, avec entrée en vigueur le 1 février 2007 ;
- 19 octobre 2006 : la Mongolie a déposé ses instruments d'adhésion, avec entrée en vigueur le 1 février 2007 ;
- 18 janvier 2007 : l'Afrique du Sud a déposé ses instruments de ratification, avec entrée en vigueur le 1 mai 2007 ;
- 19 février 2007 : la Colombie a déposé ses instruments d'adhésion, avec entrée en vigueur le 1 juin 2007 ;

Pour plus d'informations – y compris les déclarations –, voir le site Internet d'UNIDROIT : <www.unidroit.org>.

➤ **Programme de bourses de recherches d'UNIDROIT** ◀

Entre le 31 mars et le 31 décembre 2006, les chercheurs suivants ont été acceptés à la bibliothèque d'UNIDROIT. Selon les cas, ils ont bénéficié d'une bourse complète ou partielle accordée par le Fonds des bourses d'UNIDROIT ou par des subventions spéciales octroyées par des donateurs extérieurs. Des remerciements particuliers sont adressés au Gouvernement de la République de Corée qui fournit une généreuse contribution au Programme de recherches d'UNIDROIT et a permis à plusieurs personnes d'effectuer des recherches (voir ci-dessous).

Mme Johanna JEMIELNIAK (Pologne), Professeur Assistant à l'Académie pour la gestion et l'administration d'entreprise Leon Kozminski, Varsovie, *Fulbright Fellow* à Harvard University, avec une recherche sur: "la lex mercatoria, stratégies de développement et d'interprétation" (juin/juillet 2006) (financement propre).

Mlle Ivonne BEBOHI EBONGO (Cameroun), Doctorante, Université de Nancy 2 (France) ; bénéficiaire d'un programme conjoint avec le *International Trade Law Post-Graduate Course, Institute of European Studies*, Turin (30 mars - 23 juin 2006) ; recherche à UNIDROIT sur "La circulation internationale des sentences arbitrales – l'OHADA comme modèle" (juillet/sept.) (bourse conjointe : Ministère italien des Affaires Etrangères, UNIDROIT, Institute of European Studies).

M. Luis Fernando CASTILLO ARGANARAS (Argentine), Professeur de droit international public, Universidad Argentina de la Empresa (UADE), Buenos Aires (oct./nov.) "Les contrats spatiaux internationaux et la protection des investissements dans le Mercosur" (bourse conjointe UADE/UNIDROIT).

- M. Dmitry MAZEIN (Fédération de Russie), Chargé de cours, Institut de l'Etat et du droit de l'Académie russe des sciences, Moscou (oct./déc.): "Mise en œuvre dans le système juridique de la Fédération de Russie de la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés" (bourse partielle d'UNIDROIT).
- M. Mehmet Can EKZEN (Turquie), Doctorant, Faculté de droit de l'Université de Genève (Suisse) (oct./nov.): "Les titres intermédiés selon le droit turc et au regard des travaux d'UNIDROIT", (bourse partielle d'UNIDROIT).
- Mme Svetlana KARPUSHINA (Belarus), Deuxième secrétaire, Division des Traités multilatéraux, Département juridique, Ministère des Affaires étrangères du Belarus (oct./nov.): "Aspects théoriques et pratiques de la participation du Belarus à la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés" (bourse d'UNIDROIT).
- M. Guillermo CABALLERO GERMAN (Chili), Doctorant, Faculté de droit de la Universidad Autónoma de Madrid (oct./nov.): "L'acquisition des titres intermédiés et la protection de l'acquéreur a non domino" (bourse partielle d'UNIDROIT).

